PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil, tenue le 31 janvier 2022, à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, à 18 H 30.

En présence des conseillers :

Madame Édith Rousseau, messieurs Simon Nadeau, Yvon Roy, Pierre Larouche, Michel Rousseau et Luc Vézina formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Gariépy, maire.

Madame Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Le 27 janvier dernier, un avis public a été affiché aux endroits désignés par le Conseil mentionnant qu'en raison des règles sanitaires en vigueur, cette séance est tenue sans la présence du public. Cette dernière sera diffusée en direct via Facebook. Toutes questions peuvent être transmises par courriel avant le 31 janvier à midi à municipalite@isle-aux-grues.com ou par Facebook lors de la réunion.

À cette même date un avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil.

Cette séance a pour but de traiter les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Projet garage municipal
- 3. Musée de la Mi-Carême
- 4. Projet bloc sanitaire
- 5. Levée de la séance

01.Ouverture de la séance

Monsieur Pierre Gariépy, maire, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 18h32. Monsieur le maire mentionne que cette séance est tenue selon les directives de la Santé publique. Cette dernière est diffusée via Facebook.

01. Projet garage municipal

2022-01-10 PROJET GARAGE MUNICIPAL:

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021, a été adopté la résolution 2021-12-16. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire construire un garage municipal.

CONSIDÉRANT QUE la firme d'architectes Roberge et Leduc a déposé une offre de service pour les mandats suivants :

- Production des plans préliminaires et estimation des coûts (3090,00\$ + taxes)
- Production des plans pour demande de permis, soumission et appel d'offres ((3721,25\$ + taxes)

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Rousseau

APPUYÉ PAR M. Luc Vézina

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE l'offre de service de la firme architectes Roberge et Leduc pour un montant total de 6821.25\$ + taxes applicables a été accepté.

ADOPTÉ.

03. Musée Mi-Carême

2022-01-11 MUSÉE MI-CARÊME

CONSIDÉRANT QUE pour appuyer la résolution 2021-03-13 (FRR-volet 2), installation d'une exposition sur la Mi-Carême.

CONSIDÉRANT QUE pour l'installation du musée dans les locaux du Centre de la Volière un montant supplémentaire au budget est nécessaire.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Yvon Roy

APPUYÉ PAR : M. Luc Vézina

ET UNANIMENT RÉSOLU

QU'UN montant supplémentaire de 1000\$ soit octroyé pour l'élaboration du musée.

ADOPTÉ.

04. Projet Bloc sanitaire

Puisque qu'il n'y a aucun avancement pour le projet de construction d'un bloc sanitaire, le suivi sera reconduit lors d'une séance du conseil ultérieure

05. Levée de la séance

2022-01-12 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL</u>

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Luc Vézina

APPUYÉ PAR: M. Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire du Conseil soit levée à 18 :44, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ.

Pierre Gariépy, maire

Sylvie Dorval, directrice Générale et greffière-trésorière.